

AVERE CREDITO

QU' EST-CE QUE C'EST

Avere Credito permet d'obtenir un prêt (montant maximal €10.000) à un taux d'intérêt très favorable et selon des modalités simplifiées.



QUAND PEUX-TU LE DEMANDER

Tu peux demander Avere Credito si :

- Tu as un permis de séjour régulier en Italie.
- Tu es résident/e, domicilié/e ou bien tu travailles dans les Communes de Carpi, Novi di Modena ou Soliera.
- Tu as un ISEE égal ou inférieur à €30.000.



A QUOI ÇA SERT

Le prêt peut être utilisé uniquement pour les finalités suivantes : le logement, des frais scolaires ou des cours de formation, l'achat de moyens de transport, l'achat de petits outils de travail, des dépenses médicales, des dépenses légales, des dépenses imprévues.



COMMENT ÇA FONCTIONNE

La motivation du prêt doit être documentée. La demande de prêt est tout d'abord examinée par un Comité éthique ad hoc et successivement auprès de la Banque. Il faut environ un mois pour obtenir un prêt. La présence d'indications négatives auprès des centrales des risques peut porter préjudice à l'obtention du prêt. Avere Credito n'est pas un crédit à la consommation.



OÙ LE DEMANDER

Guichet social de l'Unione Terre d'Argine

NUMÉRO UNIQUE pour les Communes de Carpi, Novi, Soliera : Tel. 059/8635287.

On reçoit sur rendez-vous

Association DEDALO

Carpi(MO), Viale Peruzzi 22, Casa del Volontariato. Tel. 329-1840020

Ouverture du bureau: mercredi 9.30-11.30; jeudi 15.00-17.30; samedi 9.30-11.30



INFO: tel. 059-6550238 averecredito@casavolontariato.org

